



Belgian Disability Forum asbl (BDF) Rapport d'activités 2024

1. Introduction

Ce rapport d'activités a pour objectif de donner une vision fidèle de la manière dont le *Belgian Disability Forum asbl* (BDF) a rempli ses missions au cours de l'année 2024.

Il n'entre pas dans les détails de tout ce qui a été réalisé au cours de l'année. L'Organe d'administration tient à rappeler que la masse de travail à couvrir est considérable et que le secrétariat est composé d'un personnel limité.

L'Organe d'administration renouvelle ses remerciements au secrétariat pour les résultats atteints grâce à son investissement enthousiaste.

Au niveau des thématiques suivies, l'action du BDF s'est centrée essentiellement sur cinq axes principaux :

- La rédaction du Rapport alternatif du BDF sur la mise en œuvre de la Convention ONU sur les droits des personnes en situation de handicap (UNCRPD) et la représentation du mouvement belge des personnes en situation de handicap lors du « Dialogue constructif de la Belgique », à Genève.
- La présidence Belge de l'Union européenne.
- Les élections européennes.
- La liberté de mouvement et l'accessibilité en Europe.
- Les données statistiques sur les discriminations - *Equality Data*.

Ils seront traités sous les titres correspondants.

2. Convention ONU sur les droits des personnes en situation de handicap

La Convention des Nations Unies (ONU) sur les droits des personnes en situation de handicap a structuré l'action du BDF tout au long de l'année 2024, de manière directe, mais aussi de manière indirecte.

a) Finalisation du rapport alternatif sur la mise en œuvre de l'UNCRPD

La rédaction finale du projet de rapport alternatif du BDF a été finalisée en février 2024, sur base du contenu validé par les réunions du comité d'accompagnement tenues au cours des 4 années précédentes. Le secrétariat a recueilli de nombreuses données, statistiques et témoignages pour défendre ses attentes envers les experts.

La validation finale du rapport alternatif a été actée lors de l'Assemblée générale du BDF du 14/03/2024, à charge pour l'Organe d'administration et le secrétariat de finaliser sa mise en forme définitive.

Le rapport alternatif du BDF a été transmis au Comité des droits des personnes handicapées le 12/07/2024.

[Lire le rapport alternatif 3 du BDF.](#)

b) Dialogue constructif de la Belgique

Le système de l'ONU prévoit que chaque Etat partie à l'UNCRPD est invité, tous les 4 ans à participer à un « dialogue constructif » avec les membres du Comité des droits des personnes handicapées. Ce dialogue constructif a eu lieu le 22/08/2024.

La voix de la société civile :

La société civile n'a pas la possibilité de participer en direct au dialogue constructif, mais les organisations qui ont transmis un rapport alternatif sont invitées à rencontrer des représentants du Comité des droits à 2 reprises pour les préparer au dialogue constructif en leur présentant les réalités de vie concrètes des personnes en situation de handicap :

- 22/07/2024 : Réunion « en ligne » avec une « task force » composée de trois membres du Comité des droits UNCRPD.
- 21/08/2024 : Réunion à huis clos entre les délégations de la société civile et les membres du Comité des droits.

Préparation :

Au niveau de la société civile « handicap » belge, le BDF a pris l'initiative de préparer les rencontres avec le Comité des droits en organisant deux réunions de coordination, le 26/06/2024 et le 27/07/2024. Y ont participé : GRIP, VMRI (Vlaams Mensenrechteninstituut) , UNIA et le BDF.

Soutien :

Par ailleurs, le BDF a également été assisté par EDF et IDA dans sa préparation de sa participation au dialogue constructif.

Dialogue constructif et observations finales du Comité :



Comme souligné, la société civile n'a pas la possibilité de prendre part activement au dialogue constructif. Mais la délégation BDF avait la possibilité d'être présente et d'entendre les explications de l'Etat belge.

[Lire le compte-rendu du BDF.](#)

Suite aux échanges, sous forme de questions – réponses, le Comité des droits à transmis ses « observations finales » à la Belgique. Il s'agit, en quelques sortes, d'un ensemble de recommandations à la Belgique pour progresser dans la mise en œuvre de l'UNCRPD par la Belgique d'ici 2029, année de la prochaine évaluation de la Belgique.

[Lire les observations finales du Comité UNCRPD à la Belgique.](#)

Diffusion et sensibilisation des recommandations :

- Lors de l'Assemblée générale du 29/11/2024.
- Lors de la réunion de la Plateforme des conseils d'avis du 06/12/2024.
- Par la newsletter du 13/09/2024.

Poursuite de la sensibilisation au travers de rencontres ministérielles en 2025.

c) Conférence des Etats parties

La 17^{ème} Conférence des Etats-parties à la Convention ONU sur les droits des personnes en situation de handicap s'est tenue au siège de l'ONU à New-York du 11 au 13 juin 2024.

La conférence portait sur les points suivants :

- Thème général : Repenser l'inclusion des personnes handicapées dans la conjoncture internationale actuelle et dans la perspective du Sommet du futur.
- Sous-thème 1 : Coopération internationale pour promouvoir les innovations technologiques et le transfert pour un avenir inclusif.
- Sous-thème 2 : Les personnes handicapées dans les situations de risque et d'urgence humanitaire.
- Sous-thème 3 : Promouvoir les droits des personnes handicapées à un travail décent et à des moyens de subsistance durables.

Le BDF avait, comme chaque année, participé à la réunion *COORMULTI*¹ organisée, le 8 mai 2024, par le SPF Affaires étrangères pour la

¹ COORMULTI : réunion de coordination organisée par les services du SPF Affaires étrangères dans le cadre de la participation de la Belgique aux relations multilatérales (http://diplomatie.belgium.be/fr/sur_lorganisation/organigramme_et_structure/m). Y sont invitées les administrations compétentes des entités fédérées. Dans le cadre de l'UNCRPD, la société civile, dont le BDF, est invité et participe à certaines réunions de COORMULTI.



préparation de la déclaration officielle de la Belgique lors de cette conférence.

Constatant que les remarques et suggestions de la société civile avaient été correctement prises en considération, le BDF a décidé de siéger au sein de la délégation officielle de la Belgique et, donc, d'endosser le contenu de la déclaration qui portait sur :

- Le fait qu'il est crucial d'intégrer la dimension du handicap dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD).
- La pérennisation réglementaire du plan d'action fédéral en faveur des personnes en situation de handicap.
- L'encouragement du retour au travail pour les personnes qui perçoivent une allocation de remplacement de revenus (ARR).
- Les parcours régionaux visant à aider les personnes en situation de handicap à trouver un emploi.

[Lire le compte-rendu de la 17^{ème} Conférence des Etats partie.](#)

[Plus d'informations, en anglais, sur la conférence des Etats partie sont disponibles sur le site de l'ONU.](#)

d) Autres actions dans le cadre des « Droits de l'Homme »

L'examen de l'état d'avancement national de la mise en œuvre des traités relatifs aux « Droits de l'Homme » se réalise selon des rythmes variables en fonction des dispositions prévues dans les différents traités. Beaucoup de ceux-ci abordent des questions qui nécessitent de prendre en compte les besoins des personnes en situation de handicap.

Grâce à la rédaction de son rapport alternatif UNCRPD, le BDF dispose d'un outil de base qui lui permet de préparer de manière efficace des rapports alternatifs sur ces traités relatifs aux droits de l'homme.

Au cours de l'année 2024, le BDF a participé aux travaux de la « Commission sur les statuts de la femmes » (CSW). La 68^{ème} session de la CSW avait pour thème « [Accélérer la réalisation de l'égalité de genre et l'autonomisation de toutes les femmes et les filles en s'attaquant à la pauvreté et en renforçant les institutions et le financement dans une perspective d'égalité de genre](#) ».

Le BDF ne participe pas directement aux réunions de la CSW. Il a répondu aux questions posées par le Comité en attirant son attention sur les aspects suivants :

<http://bdf.belgium.be/fr/newsletter/le-bdf-en-action-%E2%80%93-mai%202017.html>



- La faible participation des femmes en situation de handicap au marché de l'emploi en Belgique.
- Les défauts d'accessibilité des femmes en situation de handicap aux processus d'identification des violences faites aux femmes en Belgique.
- Le nombre important de femmes en situation de handicap qui sont confrontées à la pauvreté en Belgique.
- L'absence de concertation entre la Conférence interministérielle Handicap et les conseils consultatifs « handicap » sur les mesures prises en matière d'éducation de violence et de stérilisation forcée dont sont victimes des femmes en situation de handicap en Belgique.

[Lire le compte rendu du travail réalisé par le BDF dans le cadre de CSW67.](#)

e) Objectifs du Développement Durable (SDGs)

Du point de vue du BDF, il est essentiel de visibiliser les besoins des personnes en situation de handicap dans les différents aspects du processus de développement durable.

Participation au Conseil Fédéral du Développement Durable

Au cours de l'année 2024, la participation du BDF aux travaux du Conseil Fédéral du Développement Durable (CFDD) a été particulièrement restreinte : le départ de la collaboratrice qui suivait les travaux du CFDD n'a pas pu être compensé et il n'a pas été possible pour les membres de l'OABO d'y investir le temps nécessaire.

Une solution a été trouvée en fin d'année. Charlotte Aelbrecht assistera aux réunions d'instances du CFDD et un membre du secrétariat du BDF la remplacera quand elle ne pourra être présente.

Participation active du BDF au SDG Forum

Lors du SDG Forum, organisé les 5 et 6 novembre 2024, le mécanisme de coordination UNCRPD a organisé une animation consacrée à SDG et handicap, en mettant en évidence l'importance d'établir des liens entre la mise en œuvre de l'UNCRPD et des Objectifs du Développement Durable.

Le BDF y a pris la parole sur la thématique de la participation des personnes en situation de handicap et les organisations représentatives. Le BDF avait incité ses membres à participer au SDG Forum.

[Lire plus concernant le SDG Forum 2024.](#)

3. La Présidence belge de l'Union européenne

La Belgique a assuré la Présidence de l'Union européenne au cours du premier semestre 2024. Alors que le BDF et le CSNPH avaient été régulièrement impliqués dans les travaux préparatoires à la Présidence au cours de l'année 2024, ils ne l'ont plus été du tout au cours du semestre de Présidence belge proprement dit.

A plusieurs reprises, le secrétariat du BDF a pris contact avec l'équipe organisatrice de la Présidence belge pour obtenir qu'un ou une représentante du BDF puisse participer à la conférence "handicap", sans succès.

L'EDF a participé à la conférence du 19/03/2024, de bonne tenue, tant au niveau du contenu qu'au niveau du respect des besoins en accessibilité lors de l'évènement.

Au niveau social, la Présidence belge s'est concrétisée par la signature de la Déclaration de La Hulpe : [Déclaration interinstitutionnelle sur l'avenir du socle européen des droits sociaux](#).

4. Elections européennes

2024 était une année électorale. Pour le BDF, l'essentiel avait été réalisé fin 2023 :

- D'inciter les partis à intégrer les réponses à apporter aux situations de handicap dans leurs programmes. Cela avait été réalisé lors de l'Assemblée générale du BDF de décembre 2023, pour que les partis puissent en tenir compte lors de la rédaction de leur programme électoral.
- De conscientiser les candidats aux élections européennes. Cela a été réalisé en incitant les candidats aux élections européennes à [signer l'engagement proposé par EDF](#) et soutenue par l'article [« Personnes en situation de handicap : supprimer les barrières »](#).

Une fois les résultats des élections connus, le BDF a demandé aux nouveaux députés européens de soutenir la création de l'Intergroupe du Parlement européen. L'intergroupe a obtenu suffisamment de soutien et a été mis en place. Les dossiers intéressant les personnes en situation de handicap y seront discutés. L'EDF assure le secrétariat de l'[Intergroupe Handicap du Parlement Européen](#).

Au mois de décembre, les membres de la nouvelle Commission ont été confirmés par le Parlement européen. La commissaire en charge de l'Égalité et donc du handicap est Hadja Lahbib, la Commissaire belge. Cela pourrait placer le BDF dans une position utile au cours de cette mandature.



Le BDF a écrit à madame Lahbib pour la féliciter et solliciter une entrevue, afin de discuter des modalités de mise en œuvre de la stratégie européenne sur les droits des personnes en situation de handicap 2025-2030.

[Lire les informations relatives au mandat de la Commissaire européenne en charge de l'Égalité.](#)

5. Liberté de mouvement et accessibilité en Europe

La libre circulation des biens et des personnes est un des fondements de la construction européenne. Depuis de nombreuses années, le BDF insiste pour que les personnes en situation de handicap puissent bénéficier de la liberté de mouvement comme tous les citoyens de l'union européenne.

Au cours de l'année 2024, le BDF a suivi attentivement les développements en matière d'accessibilité physique mais aussi numérique. L'essentiel du travail en la matière se situait au niveau national. Trois dossiers ont occupé le BDF, du fait de leur implication au niveau européen : l'*European Disability Card*, les « scan cars » et la diminution de la fracture numérique.

a) European Disability Card & European Parking Card

L'essentiel du travail pour l'adoption de la directive « *European Disability Card et European Parking Card* » valable dans tous les états membres de l'Union avait été réalisé au cours de l'année 2023.

Pour 2024, restait à transformer l'essai, avant la tenue des élections européennes :

- Le 8 février 2024, la Présidence belge du Conseil de l'Union européenne pouvait annoncer la [conclusion de l'accord EDC](#) obtenu entre le Parlement européen, le Conseil de l'Union européenne et la Commission européenne.
- Le 25 octobre 2024, la Commission européenne pouvait annoncer que la Directive était définitivement adoptée et que les textes traduits dans toutes les langues de l'union européenne seraient publiés fin octobre.

Au niveau de la mise en œuvre, le combat du BDF pour qu'il y ait bien une directive mais deux cartes différentes : l'EDC dont l'utilisation sera étendue à l'ensemble de l'Union européenne en 2026 et une nouvelle carte de stationnement qui sera distribuée en 2027.

Les conclusions de ce processus de longue haleine, initié par l'Assemblée générale du BDF en 2009, sont :

1. Qu'il est possible de faire aboutir au niveau européen un projet venant du « terrain ».
2. Qu'il faut du temps, beaucoup de patience et de la ténacité pour y parvenir.
3. Que le message général de l'inclusion des personnes en situation de handicap fait petit à petit son chemin dans l'opinion publique et dans l'esprit des décideurs.
4. Qu'il faut savoir ne pas être « trop gourmand ». Le résultat ne rencontre pas toutes les attentes du mouvement des personnes en situation de handicap. Mais c'est une étape importante. Demain, il faudra remettre les attentes des personnes en situation de handicap sur la table des décideurs politiques.

b) Scan cars

Concernant les « Scan cars » dont l'utilisation se répand en Belgique, le BDF a multiplié ses interpellations vers l'EDF, lui demandant de plaider pour la recherche d'une solution valable pour l'ensemble des Etats membres de l'Union européenne. Le point avait été inscrit à l'ordre du jour du *Board* de l'EDF de mars 2024, sans que les autres membres puissent ramener des informations utiles.

Ce dossier est d'autant plus problématique que le recours généralisé à la technologie « scan cars » vide la carte de stationnement européenne de son sens : la Carte européenne de stationnement est censée faciliter la mobilité des personnes en situation de handicap et est liée à la personne, pas au véhicule. Le recours à la « scan car », crée un lien entre la carte et le véhicule et rend la mobilité très compliquée par l'obligation de s'inscrire sur divers sites internet locaux pour pouvoir stationner en recourant à la Carte européenne de stationnement ...

c) Digitalisation et droits humains

La digitalisation effrénée de notre société est un dossier complexe. Si pour beaucoup de personnes en situation de handicap en retirent des avantages importants, un nombre tout aussi grand de personnes en situation de handicap voient leur isolement et leur incapacité à agir en autonomie grandir du fait du caractère excluant des outils numériques.

Le BDF a participé à la rédaction de la lettre ouverte «Tout le monde doit avoir accès aux services essentiels, sans passer nécessairement par le numérique» initiée par Lire et Ecrire. Il a invité ses organisations membre à signer cette lettre.

[Lire les information sur la lettre ouverte.](#)



Le BDF a soutenu la résolution EDF « Droit à l'accès hors-ligne » aux services essentiels.

[Lire la résolution EDF.](#)

Face à l'accumulation des difficultés rencontrées par les citoyens du fait de la digitalisation débridée de la société, la Fédération internationale des droits humains (FIDH), UNIA et le Service de lutte contre la pauvreté se sont associés pour déposer une réclamation auprès du Comité européen des droits sociaux pour dénoncer les discriminations générées par la digitalisation.

Le BDF et le CSNPH soutiennent totalement cette réclamation.

[Lire les informations sur réclamation auprès du Comité européen des droits sociaux pour dénoncer les discriminations générées par la digitalisation.](#)

6. Equality Data : données statistiques sur les discriminations

Le BDF a participé au Comité de suivi du projet *Equality Data* : données sur l'inégalité et la discrimination développé par UNIA pour établir un recensement des bases de données belges prenant en compte les inégalités et les discriminations.

[Lire les informations sur le projet *Equality Data*.](#)

[Utiliser l'*Equality Data Hub*.](#)

7. Participation aux instances d'EDF

Tout au long de l'année 2024, le BDF a continué à prendre ses responsabilités au sein des instances d'EDF.

Lors de chaque réunion du *Board* et de l'Assemblée générale annuelle d'EDF, les délégués du BDF ont défendu avec rigueur et conviction les positions préparées de manière collégiale en Organe d'administration du BDF.

Bart Verdickt a participé au *Board* EDF du 10/05/2024 à Ljubljana. Ont été discutés :

- Les comptes de l'EDF, sans problème particuliers : la situation est saine.
- La révision des statuts EDF initialement prévue à l'ordre du jour a été postposée *sine die*.

Bart Verdickt a participé au *Board* EDF des 16-17/03/2024, à Bruxelles.



La première journée a été consacrée à la conférence « Towards a Union of Equality » organisée dans le cadre de la Présidence belge de l'Union européenne. Bart Verdickt a prononcé le discours inaugural.

Durant la seconde partie de la journée et le dimanche, les points principaux suivants ont été discutés :

- La mise en œuvre de la Stratégie européenne du handicap.
- La modification des statuts d'EDF.
- L'évolution du dossier EDC.
- La révision de la réglementation sur les droits des passagers aériens.
- Les élections européennes.
- La note de position EDF sur la transition des institutions vers les services basés sur la communauté et la vie indépendante. Au cours de cette discussion, le BDF a défendu sa position en se basant sur la [note de position rédigée en commun par le CSNPH et le BDF](#). Il n'a pas emporté le soutien de la majorité.
- La coopération internationale et l'action humanitaire.

Bart Verdickt, Gisèle Marlière et Peter Schlembach étaient les délégués du BDF à l'occasion de l'Assemblée générale de EDF des 11-12/04/2024 à Ljubljana. Ont été discutés :

- L'adoption des comptes 2023, en équilibre, et du budget 2023.
- Les principales constatations du rapport sur les droits humains et la capacité légale dans l'union européenne.
- La situation des personnes en situation de handicap dans le conflit Ukraine – Russie.
- La mise à jour de la Stratégie européenne du handicap.

Bart Verdickt a dû annuler en dernière minute sa participation au Board EDF des 8-9/11/2024 à Madrid. Pierre Gyselinck était présent pour l'AEH.

Les points suivants ont été discutés :

- Les questions soulevées par la mise en place de la nouvelle Commission européenne et la mise en place de l'Intergroupe Handicap du Parlement européen 2025-2023.
- L'adoption d'une résolution urgente appelant l'Union européenne à travailler sur les [droits des personnes en situation de handicap](#).
- L'examen par le Comité des Droits des personnes handicapées de la mise en œuvre de l'UNCRPD par la Commission européenne.
- La [stratégie EDF 2025-2030](#) : EDF demande des initiatives forte.
- La résolution EDF sur l'[accès digital et non-digital aux services essentiels](#).

8. Coopération avec les conseils d'avis

La réalité de l'Etat belge rend nécessaire une coordination des structures représentatives des personnes en situation de handicap (conseils d'avis).

A l'initiative du BDF, les conseils d'avis existants au niveau de la Belgique fédérale se réunissent informellement en « Plateforme des conseils d'avis ». Grâce à la mise en œuvre de l'UNCRPD, depuis 2024, il existe un conseil d'avis chaque entité de la Belgique fédérale.

Cela permet une interpellation coordonnée et intégrée du monde politique belge et un travail régulier d'échange d'informations. Cela facilite la rédaction des rapports demandés au niveau international.

La « Plateforme des conseils d'avis » s'est réunie le 12/01/2024, le 01/03/2024, le 07/06/2024, le 06/09/2024 et le 06/12/2024.

Les principaux thèmes abordés ont été les suivants :

- L'évolution des conseils consultatifs dans les entités fédérées.
- Conférence Interministérielle (CIM) handicap – Stratégie interfédérale handicap.
- CIM – Groupe de travail Statistique.
- *Scan cars* et projet de gratuité des parkings.
- *European Disability Card* (EDC) – Proposition de directive européenne.
- Belrai et évaluation du handicap.
- UNCRPD : Dialogue constructif 2024-08-22.

9. Organisation interne du BDF

Assemblée générale

Au cours de l'année 2024, 2 assemblées générales ont été organisées : le 14 mars et le 28 novembre.

L'Assemblée générale du 14/03/2024 était subdivisée en deux parties :

- La partie statutaire a été l'occasion d'approuver le rapport d'activité et le budget du BDF pour l'année 2024.
- La partie informative a été consacrée à la validation finale du rapport alternatif du BDF sur la mise en œuvre de l'UNCRPD par la Belgique.

L'Assemblée générale du 28/11/2024 était subdivisée en deux parties :

- La partie statutaire a été l'occasion d'approuver le plan d'action et le budget du BDF pour l'année 2025.

- La partie informative a été consacrée à la manière dont le BDF assurera le suivi des Observations faites à la Belgique par le Comité des droits des personnes handicapées.

Organe d'administration

Au cours de l'année 2024, l'Organe d'administration du BDF s'est réuni les 9 janvier, 9 février, 12 mars, 29 mars, 14 mai, 9 juillet, 10 septembre et 12 novembre.

Ce rapport d'activité reflète la manière dont de l'Organe d'administration a agit pour mettre en œuvre les orientations données par l'Assemblée générale du BDF.

10. Communication – Sensibilisation

a) Nouveautés sur le site web

En 2024, le secrétariat a mené une réflexion de fond sur l'évolution future de son site Web. Cela a montré que le site Web était obsolète et ne pouvait plus être développé de manière satisfaisante. L'OABO a donc décidé de lancer une procédure pour la conception d'un nouveau site. Ce sera pour 2025.

b) Quelques chiffres sur le site web

En ce qui concerne l'information du grand public, le site web est le principal moyen de communication du BDF.

Le nombre de visiteurs du site web du BDF a **fortement augmenté** en 2024. La progression importante dans les 4 langues.

# Langue	2015	2016	2017	2018	2019	2017	2021	2022	2023	2024
Français	6.914	3.645	8.707	10.000	17.646	8.409	9.483	11.417	25.781	37.039
Néerlandais	3.465	3.184	4.545	4.676	8.009	6.848	8.429	12.216	18.020	21.181
Anglais	1.261	2.009	2.387	4.017	7.837	4.164	3.822	3.163	5.786	18.210
Allemand	298	389	892	1.799	4.007	1.385	893	1.277	3.921	14.521

En 2024, le BDF a publié **33 lettres d'information** (un doublement par rapport à 2023 !). Les lettres d'information qui ont été les plus visitées sont:

Lettres d'information les plus consultées (FR + NL)*	Nombre de visites
--	-------------------

20/12/2024 - Stratégie européenne sur les droits des personnes en situation de handicap 2025-2030 : « des	137
22/11/2024 - Donnez votre témoignage sur les discriminations générées par la digitalisation	79
27/05/2024 - Lettre ouverte : Tout le monde doit avoir accès aux services essentiels, sans passer nécessairement	71

* Les actualités sont également envoyées aux abonnés

Les actions phares de la Stratégie européenne sur les droits des personnes en situation de handicap 2025-2030 ont suscité beaucoup d'intérêt. L'European Disability Forum (EDF) a envoyé sa position à ce sujet à la Commissaire en charge de l'égalité, Mme Lahbib.

En outre, 2 articles sur la fracture numérique croissante ont montré que les visiteurs de notre site Internet sont préoccupés par les personnes en situation de handicap qui, en raison de la numérisation, ne peuvent plus accéder à certains services essentiels par manque de compétences numériques de base.

c) Newsletters et LinkedIn

Le BDF envoie deux types de mailings :

- Une **campagne d'e-mail générale** – au moins une fois par mois – à plus de **2.400 abonnés** à sa newsletter. Elle reprend les nouvelles et les positions du BDF.
- Un mailing exclusif aux membres de la page « **Members Only** » pour le transfert de documents de réunions (invitations, ordres du jour, rapports, ...).

Le BDF a décidé d'abandonner le réseau social « X » - en raison de la propagation de la désinformation et des discours de haine - au profit de LinkedIn (<https://www.linkedin.com/company/belgian-disability-forum-bdf/>). Au moyen de ce canal, le BDF entend contribuer au débat social en attirant l'attention sur l'actualité, les points de vue et les exposés relatifs à la politique supranationale en faveur des personnes en situation de handicap.